

L'impasse de la démocratie en Afrique causes et perspectives alternatives

**Conférence à huit clos du 8 février 2023
Organisée par UCAI et le ministère italien des Affaires Etrangères**

Conférencier

Do Nascimento José

Introduction

Il est urgent pour les africains et leurs partenaires occidentaux de connaître les causes de l'échec de l'ouverture des Etats africains post coloniaux au multipartisme s'ils veulent contribuer à la conception d'une voie alternative à cette impasse.

Le sujet de mon intervention précisément est de proposer une interprétation rationnelle de l'impasse de la démocratie en Afrique. Un tel projet signifie que je vais entreprendre l'étude d'un phénomène politique africain à travers le prisme de l'analyse scientifique.

Une telle démarche ne va pas de soi car le couple Afrique et analyse scientifique est pour beaucoup d'analystes un couple antinomique. Pour certains d'entre eux, les phénomènes politiques en Afrique relèvent de l'irrationnel. C'est pourquoi, souvent, ces analystes étudient les phénomènes politiques africains en dehors des grilles de lecture scientifique.

Ils recourent à des grilles de lecture qui ressortissent plus du jugement de valeur que du jugement de réalité. C'est le cas de la grille de lecture la plus courante. A savoir : le tribalisme. Les conflits politiques en Afrique trouveraient leur source principale dans des haines et rivalités tribales séculaires.

On trouve aussi des grilles de lecture qui traduisent une défaite de la pensée face au fait politique en Afrique. C'est le cas de Vincent Hugué qui recourt au concept de mystère¹ ou encore de Jean François Bayard qui recourt au concept de politique du ventre² Mais il y a pire. L'ignorance et donc le préjugé sont tels qu'il est même arrivé qu'une revue sérieuse et renommée (Politique Africaine) écarte ceux d'entre ses analystes qui se proposaient de faire des élections en Afrique un objet d'étude scientifique.

La question se pose donc de savoir si on peut aborder les questions africaines de manière rationnelle et donc au moyen des méthodes scientifiques les plus confirmées. De notre point de vue, pour comprendre de manière rationnelle ce qui se passe en Afrique il suffit comme

¹ Vincent Hugué : Tyrans d'Afrique – Les mystères du despotisme postcolonial ; Perrin, 2021, 416 pages

² Jean François Bayard ,L'État en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989 (2e édition augmentée, Fayard, 2006.

pour tous les continents d'avoir recours à des méthodes d'analyse scientifique. Celles que mettent à notre disposition les sciences sociales

C'est ce que confirment les faits par exemple lorsque l'on analyse la question de la démocratie en Afrique à travers le prisme de la généalogie. C'est ce qu'ont fait deux des meilleures spécialistes français de la politique en Afrique : Daniel Bourmaud et Gérard Conac. C'est ce que j'ai fait pour comprendre les causes de l'impasse de la démocratie en Afrique. A travers le prisme de la généalogie il m'est apparu que les conflits électoraux qui ont conduit à l'impasse l'ouverture des Etats africains au multipartisme ont pour origine la culture politique anti-démocratique qu'une partie majeure des acteurs politiques africains véhiculent depuis les années 60. Paradoxalement, cette culture politique anti-démocratique a pour source non pas la culture politique africaine traditionnelle mais l'impact qu'ont eu sur le tissu social africain post coloniale l'axiologie politique de la guerre froide et celle de la doctrine du développement.

Cette explication peut surprendre. Et pourtant c'est ce que confirme les faits lorsque l'on étudie la question de la démocratie en Afrique dans le contexte des relations internationales. C'est donc ce que je vais vous exposer. Et puisque je suis devant des diplomates c'est un heureux hasard que je conduise mon analyse à travers le prisme des relations internationales. Nous parlerons ainsi le même langage académique.

I Le débat politique sur la question de la démocratie en Afrique à la veille des indépendances

L'observation des faits montre qu'à la veille des indépendances, les populations africaines comme toutes les populations qui sortent d'une longue nuit d'oppression aspiraient à vivre enfin dans un régime qui allait garantir les libertés publiques, la séparation des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire et le suffrage universel comme mode de désignation des dirigeants politiques.

C'est manifestement ce qu'avaient compris les puissances coloniales qui à la veille des indépendances introduisirent dans le débat politique la question de la démocratie dans les futurs Etats africains indépendants. Ils prirent au regard de cette question l'initiative d'organiser des élections pluralistes qui se sont déroulés sans incident. Cette initiative des puissances coloniales signifie que la question de la démocratie, la question du fonctionnement démocratique des futurs Etats africains indépendant avait été posé dans le débat politique en Afrique dès la veille des indépendances.

C'est en tout cas <<...à des gouvernements issus d'élections locales que les puissances coloniales, la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie transmettaient les responsabilités du pouvoir>>. Le fait est que dans la période qui précède immédiatement les indépendances, la plupart des Etats africains (anglophones ou francophones) connaissent une vie politique animée par plusieurs partis. Sur le caractère multipartite et pluraliste de la scène politique africaines à la veille des indépendances il faut lire : D.G. Lavroff, Les partis politiques en Afrique noire, 1970

Au début des années 60, les sociétés politiques africaines bénéficiaient donc d'un système politique multiparti qui laissait augurer le fait que l'Etat nouveau serait un Etat de droit c'est à dire un Etat organisé sur la base de six principes fondamentaux du droit public moderne; A savoir : la garantie judiciaire des libertés publiques, la séparation des pouvoirs, le contrôle de la constitutionnalité des lois, le contrôle de la légalité des actes administratifs, l'élection des gouvernants au suffrage universel et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Mais une fois les élections passées, et une fois au pouvoir, les acteurs politiques africains issue des élections démocratiques vont être confrontés à une pression géopolitique et à une pression doctrinale qui va les faire basculer vers des régimes autoritaires, vers des régimes anti-démocratique, vers une culture politique anti- démocratique. En l'espèce, une culture politique réfractaire à l'alternance politique, au pluralisme politique et au pluralisme des idées.

II Les pressions externes qui ont fait basculer les Etats africains post coloniaux vers des régimes autoritaires et à parti unique

Il s'agit d'une pression géopolitique (la rente bipolaire) et d'une pression doctrinale (la théorie du développement)

A) La pression géopolitique : la rente bipolaire

La pression géopolitique fut celle exercé par deux grandes puissances en lutte pour l'universalisation de leur modèles de sociétés. Un livre fait de manière excellente le récit de cette lutte : le livre de André Fontaine Histoire de la détente (Un seul lit pour deux rêves), 1981, Fayard

L'observation des faits montre que de 1960 à 1989 l'Afrique devient un espace privilégié de la politique du containment. Cette politique de containment va être à la source d'une axiologie politique propre à la guerre froide et qui va favoriser l'ascension des régimes autoritaires en Afrique.

Daniel Bourmaud, un spécialiste des sociétés politiques africaines, a su rendre compte de cette axiologie politique à partir de sa théorie de la rente bipolaire. Il faut lire son livre : Politique en Afrique, Ed.Montchrestien,2008. Daniel Bourmaud rappelle que << L'accession des Etats africains à l'indépendance se réalise dans un contexte international caractérisé par l'opposition entre les Etats -Unis et l'Union soviétique>>³. Cette opposition géopolitique n'est pas allée sans influence sur les systèmes politiques africains notamment à travers le phénomène de la rente bipolaire.

³ Daniel Bourmaud, La politique en Afrique, Ed Montchrestien, 1997

Par rente bipolaire il faut entendre l'opportunité que les deux grandes puissances (USA et URSS) offraient aux gouvernements des pays du tiers monde d'avoir un gouvernement stable et exonéré de toute obligation démocratique et donc exonéré de toute légitimité interne. Cette opportunité se traduisait dans la forme d'une garantie accordée par une des deux grandes puissances. Cette garantie se déclinait dans la forme d'une protection militaire et d'un soutien financier nécessaire pour la pérennité du pouvoir d'un gouvernement en Afrique. Mais cette opportunité n'était pas gratuite. Elle avait pour corolaire deux conditions

La première condition était l'alignement sur la politique étrangère de l'une des deux grandes puissances. Les deux grandes puissances garantissaient aux gouvernements africains la protection militaire et le soutien financier nécessaire pour la pérennité de leur pouvoir en contrepartie de l'alignement des gouvernements africains sur leurs prises de positions en matière de politique étrangère.

C'est pourquoi à cette époque en sciences politiques la typologie des Etats africains faisait une distinction entre Etats pro-occidentaux (Côte d'Ivoire, Zaïre, Sénégal, Gabon, Kenya, etc...) et Etats progressistes (Somalie de Siad Baré, Ethiopie de Mengistu, Congo Brazzaville, Guinée de Sékou Touré, Soudan de Nemeiry, Bénin de kérékou, Ouganda avec Idi Amin Dada, etc...).

La deuxième condition était la mise en place d'un régime autoritaire capable de réprimer toute revendication démocratique. En effet l'alignement sur la politique étrangère avait pour corolaire une deuxième condition supplémentaire pour les États du tiers-monde sur le plan de la politique intérieure. Le soutien de l'une des deux puissances n'était accordé qu'à la condition que soit mis en place un régime autoritaire capable de réprimer toute revendication démocratique. Car derrière celle-ci les USA ou l'URSS ne devaient y voir qu'une manœuvre de l'autre camp pour élargir sa sphère d'influence.

Cette latitude anti démocratique ne pouvait que conduire certains leaders politiques africains à céder à l'inclination naturelle vers laquelle tend tout pouvoir. A savoir : l'abus de pouvoir. Divers gouvernements africains ont dès les années 60 cédés à cette inclination et ont su pour ce faire exploiter la rente dite bipolaire pour convertir l'Etat post colonial africain en Etat autoritaire

Dans les faits ces acteurs politiques alliés à l'Occident ou à l'URSS vont s'appuyer sur la rente bipolaire pour ouvrir une chasse aux sorcières contre les démocrates africains. Ce sera par exemple le cas du régime de Mobutu au Zaïre, celui d'Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire, celui de Bernard Bongo au Gabon, celui de Mengistu en Ethiopie, celui de kérékou au Bénin. Ils sont les exemples type de la conversion de l'Etat post colonial en Etat autoritaire grâce à l'exploitation de la rente bipolaire par les acteurs politiques africains. C'est ainsi que les démocrates africains ont été soit assassinés soit contraints à l'exil.

Il apparaît donc que le contexte géopolitique international offrait aux acteurs politiques africains la perspective d'un gouvernement stable et exonéré de toute légitimité politique interne. Dès lors en effet qu'un gouvernement s'alignait en matière de politique étrangère et réprimait l'opposition en matière de politique intérieure, l'une des deux grandes puissances lui garantissait l'assistance militaire nécessaire à la stabilité de son pouvoir. En d'autres termes, les deux grandes puissances concédaient aux personnes en charge du gouvernement

une latitude anti démocratique à l'endroit de leur société civile, en échange d'un alignement en politique internationale.

Il s'en est suivi que ceux des acteurs politiques africains qui par conviction étaient favorable à un régime autoritaire ont su exploiter cette latitude autoritaire que leur concédait la géopolitique du conflit Est-Ouest, pour monopoliser la scène politique (parti unique, suppression des libertés) et allouer, en toute impunité, les ressources financières de l'État à la satisfaction d'intérêts privés. Bref ils ont su mettre à profit l'axiologie du conflit Est-Ouest pour organiser un système politique autoritaire.

B) La pression doctrinale : les théories du développement

La deuxième pression subie par les acteurs politiques africains fut celle exercée par la doctrine du développement et les experts et conseillers en développement. Dès 1960 sous l'influence des livres d'un conseiller du président Truman, Walter Rostow, les théoriciens et experts en développement ont incité, les Etats africains à instaurer un régime autoritaire dans le cadre d'un parti unique.

De 1960 à la fin des années 80, les travaux des politologues américains et à leur suite les travaux des politologues européens faisaient prévaloir l'idée que pour les pays du tiers monde un système autoritaire était plus apte, au moins à titre provisoire ou transitoire, à initier la modernisation au plan économique comme au plan politique⁴.

Du côté européen, les différentes écoles doctrinales du développement (libéraux, marxistes, structuraliste et néo marxistes) vont propager l'idée selon laquelle le décollage économique, la mobilisation des énergies et la planification des comportements économiques requièrent l'existence d'un exécutif puissant, l'existence d'un Etat autoritaire. La mission de cet Etat serait de garantir le contrôle social nécessaire à l'accumulation dite primitive et à l'industrialisation lourde ou légère. Par contrôle social il fallait entendre la neutralisation des logiques ethniques censé être centrifuges.

Gérard Conac, constitutionnaliste et politologue de renom, est un spécialiste des systèmes politiques en Afrique. Il confirme que c'est bel et bien sous l'influence des théoriciens du développement que les acteurs politiques africains se sont orientés vers l'adoption du parti unique et son corollaire : le rejet du pluralisme des idées et du multipartisme. Gérard Conac rappelle que dans les années 60<< Les approches développementalistes en tout genre dévalorisaient en effet le pluralisme politique. Dans la phase de construction de l'Etat et de démarrage économique, il paraissait nécessaire que toutes les élites modernistes soient rassemblées autour de quelques objectifs communs. De même que des industries naissantes doivent être protégées contre la concurrence internationale, la plupart des théoriciens du développement jugeaient qu'avant d'accéder aux formes les plus raffinées de la démocratie

⁴ R.A Dahl, *Modern Political Analysis*, 2^{ème} édition, 1970 ; J.S Coleman, C.G. Rosberg, ed, *Political parties and national integration in Tropical Africa*, Berkeley, 1964 ; A.R. Zolberg, *Creating Political Order. The Party State of West Africa*, Chicago, 1966 ; S.P Huntington, C.H. Moore, *Authoritarian Politics in Modern Society. The Dynamics of Established One -Party Systems*, New York, 1970

libérale, les Etats nouveaux devaient éviter de livrer leurs structures encore très fragiles à des luttes intestines entre majorité et opposition. La démocratie pluraliste était bien l'objectif, mais il fallait pour y parvenir parcourir d'abord les chemins de la nationalisation de l'Etat et du développement économique>>⁵.

En fait l'idée prévalait alors qu'un système autoritaire était plus apte, au moins à titre provisoire ou transitoire, à initier la modernisation au plan économique comme au plan politique. Les critiques adressées au multipartisme vont alors se faire de plus en plus entendre et les sociétés africaines vont évoluer très rapidement vers le système du parti unique. Les partis d'opposition se trouvent dès lors éliminés par coalition ou par absorption. Pour justifier l'établissement du parti unique trois arguments principaux sont alors invoqués : le parti unique apparaît comme un instrument d'intégration nationale, comme un instrument de modernisation économique et sociale, comme un facteur d'homogénéité sociale.

A ceux qui ont la mémoire courte et se permettent de verser dans des théories culturalistes pour expliquer la logique autoritaire de l'exercice du pouvoir en Afrique post coloniale, Serge Latouche rappelle que : << En matière de développement, le prix à payer sur le seul plan social et humain est souvent énorme. Si, aujourd'hui, la mode est à la démocratie, dans les années 1960, on considérait comme normal la dictature, le parti unique, le régime policier, les emprisonnements arbitraires, la torture, les disparitions, pour réaliser le contrôle social nécessaire à l'accumulation dite primitive, à l'industrialisation lourde ou légère>>. Serge Latouche cite l'humaniste G.Myrdal qui contre toute attente n'hésitait pas à écrire qu'<<Il faut préférer un régime autoritaire, capable d'accomplir les réformes nécessaires, irréalisables dans un régime démocratique>>.

Cette grille de lecture développementaliste qui voit dans l'Etat parti non pas un moyen de la tyrannie politique mais un levier de la modernisation sera instrumentalisé par les hommes politiques africain déjà adeptes de Macchiavel. Beaucoup de chefs d'Etat africains avouent avoir le prince comme livre de chevet.

Ce sont ces acteurs politiques africains qui cherchaient à pérenniser leur présence au sommet de l'Etat par le moyen de l'autoritarisme politique. Ils s'approprièrent donc cette grille politique non pas par conviction idéologique mais par opportunisme politique.

Il ressort donc de l'observation des faits que la doctrine du développement fit avorter la vocation démocratique des Etats africains indépendants en réduisant le débat politique à la question de la construction nationale et donc en excluant du débat politique la question de la démocratie. De ce fait la question de la construction nationale fut pensée en Afrique sans référence au thème de la démocratie et des libertés

Selon les théoriciens et les experts, le développement ne pouvait se faire que dans le cadre d'un Etat autoritaire et d'un parti unique. La mission de cet Etat serait de garantir le contrôle social nécessaire à l'accumulation dite primitive et à l'industrialisation lourde ou légère. Par contrôle social il fallait entendre la neutralisation des logiques ethniques censé être centrifuges. Cette option du parti unique était approuvé aussi bien du côté des théoriciens et

⁵Gérard Conac, Les processus de démocratisation en Afrique, in L'Afrique en transition vers le pluralisme politique, Economica, 1993, sous la direction de Gérard Conac

politologues américains que du côté des théoriciens et politologues européens Il faut lire à ce sujet Roger-Gérard Schwartzenberg, Sociologie politique, Ed Montchrestien, 1988.

Selon les experts du développement alors conseillers des gouvernements africains, la mission de cet Etat serait de garantir le contrôle social nécessaire à l'accumulation dite primitive et à l'industrialisation lourde ou légère. Par contrôle social il fallait entendre la neutralisation des logiques ethniques censé être centrifuges. En vérité ces experts adoptaient une grille de lecture tribaliste. ils étaient convaincu que dans le cadre d'un système politique multipartie les tribus africaines allaient se quereller entre elles. il fallait donc commencer par un pouvoir fort qui tiendrait les tribus en main

Voilà pourquoi de 1960 à 1989 les peuples africains ont vécu sous un régime de parti unique dans le cadre d'un régime autoritaire ignorant les libertés publiques , la pluralismes des idées, la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs et l'indépendance de l'autorité judiciaire etc...

Ce contexte répressif était donc imputable non pas à une soit disante culture politique africaine unanimiste et autoritaire mais à la pression exercé par la guerre froide et les doctrines du développement. Ces deux facteurs ont créer en Afrique une culture politique anti démocratique. Ils ont inculqué aux acteurs politiques africains une culture politique réfractaire au pluralisme des idées et à l'alternance politique.

III L'ouverture ou le retour des Etats africains au multipartisme

Dans les années 80 et 90, deux évènements vont venir ébranler le parti unique et les régimes autoritaire en Afrique : d'une part la crise de la dette extérieure qui va délégitimer les partis uniques et la chute du mur de Berlin qui va rendre la rente bipolaire sans objet. Ce dernier événement va introduire en Afrique une vaste aspiration aux libertés et à la démocratie.

A) La crise de la dette extérieure

A la fin des années 80, les Etats africains vont connaître une crise majeure de leur dette extérieure⁶ : la côte d'ivoire par exemple voit passer sa dette extérieure, par rapport au PNB, de 58,8% en 1980 à 182,2% en 1989

Cette crise de la dette externe amène bon nombre des États africains à accepter les mesures d'ajustements structurels proposées par le FMI comme méthode de gestion des finances publiques. Or ces mesures vont provoquer une dégradation brutale des conditions de vie des classes moyennes. Celles là mêmes qui soutenaient les partis uniques. A savoir, notamment celles des fonctionnaires (salaires non payés, réductions des effectifs, etc.) et des étudiants (bourses non payées, manque de débouchés dans la Fonction publique etc.).

Ces mesures vont aussi aggravées les conditions de vie déjà précaire des populations qui vont passer de la pauvreté à la misère. L'augmentation brutale du prix des denrées de base imposée par le FMI va engendrer ainsi des émeutes de la faim. Les émeutes les plus meurtrières auront lieu en Zambie (1986), en Tunisie (1988), en Algérie (1989). Ce sera la première fois que l'on verra les populations africaines défier l'autorité des partis uniques.

⁶PJM Tedga Ouverture démocratique en Afrique noire, Ed L'Harmattan 1991

B) La chute du mur de Berlin

Dans le contexte de ces émeutes, un évènement va intervenir en novembre 1989. Cet évènement va entraîner la chute des partis uniques en Afrique et ouvrir des perspectives démocratiques. Cet évènement majeur est la chute du mur de Berlin et donc la fin de la guerre froide.

L'impact de cet évènement va être important. Il va priver les régimes autoritaires africains de la rente bipolaire et par conséquent de l'opportunité de pouvoir réprimer en toute impunité les catégories sociales qui galvanisé par la chute du mur de Berlin montent au créneau pour réclamer des élections démocratiques : étudiants en Côte d'Ivoire, au Zaïre et au Gabon, avocats au Cameroun, au Togo et au Mali, hommes d'Eglise au Zaïre, Madagascar, Kenya, Congo, Cameroun, syndicalistes au Congo, partis politiques clandestins au Zaïre et en Côte d'Ivoire.

C) Conditionnalités et Conférences nationales

Pour soutenir le vent de la démocratie qui soufflait alors en Afrique les institutions financières internationales, l'Union Européenne et les Etats européens introduisent des conditionnalités politiques à l'Aide au développement. La condition minimale étant : l'organisation d'élections multipartis. Ces conditionnalités contraignent les partis unique en Afrique à organiser des élections multipartites. Ces conditionnalités vont conduire à des conférences nationales qui reconnectent les sociétés africaines avec le projet de la démocratie représentatives.

IV La contamination du multipartisme par la culture politique anti-démocratique héritée de la guerre froide

Mais l'expérience du multipartisme à partir de 1990 va tourner au jeu d'un règlement de compte, soit entre anciens membres du parti unique devenus désormais concurrents pour le fauteuil présidentiel, soit entre majorité sortante et opposition nouvelle ayant les uns et les autres en commun une culture politique non pluraliste.

Dans le cadre de ces élections, l'enjeu réel de la confrontation était non pas une concurrence entre projet de société mais l'accès individuel aux postes de gouvernement. Ces élections ont amené au pouvoir non pas une classe politique nouvelle acquise aux idées de démocratie mais un personnel politique ancien, parfois nouveau, mais ayant l'un et l'autre en partage le fait d'être réfractaire à l'alternance électorale, aux libertés publiques et à la séparation des pouvoirs. C'est ainsi que les conférences nationales ont débouché sur une caricature de la démocratie.

La compétition politique se fera en général entre les membres des anciens partis uniques c'est à dire entre personnes qui avaient, à un titre ou à un autre, été formé et servi l'ancien parti unique et qui par conséquent véhiculaient eux mêmes une culture politique réfractaire aux pluralisme et à l'alternance politique; de l'intolérance. Les uns et les autres acceptent le multipartisme mais ne sont prêt à accepter le verdict des urnes uniquement si celui ci leur est favorable. Qui plus est les candidats s'affrontent non pas sur la base de clivage idéologique et donc de projet idéologique concurrents mais par simple appât du gain financier que procure le contrôle de l'appareil d'Etat.

De là vient le caractère violent et conflictuel des élections multipartites en Afrique depuis les années 90. Ceux qui s'affrontent au cours des élections, multipartis ne sont pas des démocrates que ce soit ceux de l'opposition ou ceux de la mouvance présidentielle. Tous véhiculent une culture politique de l'intolérance qui les rend incapable d'admettre l'idée d'une défaite électorale, l'idée d'une alternance politique

Si à partir de 1990 la chute du mur de Berlin a entraîné l'ouverture de ces régimes au multipartisme, ce système électoral a été une source d'affrontements souvent violents et sanglants. Ce sont ces violences qui attestent de l'impasse du processus démocratique en Afrique post coloniale.

V Essai d'explication rationnelle globale

Notre analyse de la généalogie de la question démocratique en Afrique nous informe que la violence électorale en Afrique, que l'impasse de la démocratie en Afrique, vient de ceci que les acteurs politiques africains ont pour la plupart été formé à la politique dans un contexte sociologique de parti unique.

Ils ont de ce fait intériorisés comme légitime une culture politique réfractaire à toute idée d'alternance électorale et de pluralisme des idées. Ils sont de ce fait porteurs d'une culture politique anti-démocratique qui les rend réfractaire à toute idée d'alternance électorale et de pluralisme des idées. C'est sans doute pour cela que dans un contexte de multipartisme qui leur a été imposé par la Banque Mondiale, le FMI et l'Union Européenne, ils n'ont d'autre souci que de vouloir conserver ou accéder au pouvoir politique et n'hésite pas pour ce faire à recourir à la manipulation des urnes, à l'exacerbation de l'imaginaire identitaire ethnique et à la violence des rues

Cette culture politique anti-démocratique ne tombe pas du ciel ni ne surgit du fond des âges de l'histoire de l'Afrique. Elle est un héritage de l'axiologie politique de la guerre froide et de la doctrine du développement. En somme c'est cette culture anti-démocratique qui est venu contaminer les élections multipartites issu des conférences nationales organisé en Afrique grâce à la chute du mur de Berlin.

Quant aux électeurs africains ils ne bénéficient pas de l'existence de partis politiques qui représentent des courants d'opinion et d'intérêts (catégoriels), ils n'ont d'autre choix que de se prononcer soit en faveur du candidat avec qui il partage le plus d'affinités identitaires (identité régionale, ethnique ou religieuse) soit en faveur du candidat qui distribue le plus des pots de vin.

On peut être surpris d'entendre dire que les acteurs politiques en Afrique sont habités par une culture politique anti-démocratique héritée de l'axiologie de la guerre froide et de la doctrine du développement. Et pourtant c'est ce dont attestent les faits.

L'Afrique n'est pas la seule à connaître ce phénomène. Un grand nombre d'acteurs politiques en Europe de l'Est sont encore habités par une culture anti-démocratique héritée de la période communiste. C'est cette culture anti-démocratique qui explique les atteintes qu'ils portent au fonctionnement démocratique de leur pays. La pratique politique de Poutine en Russie en est une illustration parfaite. Sur le plan électoral le parti de Poutine est réfractaire à l'idée d'alternance politique, il n'hésite pas à manipuler les urnes et à étouffer le pluralisme des idées en Russie.

Une chose est sûre. L'échec des perspectives de démocratie ouverte par la chute du mur de Berlin est imputable en Afrique à la culture politique de la majorité des participants. Ils avaient les mains sales c'est à dire qu'ils étaient porteurs de cette culture politique de l'intolérance et avaient à un titre ou à un autre participé aux instances du parti unique. Cette culture politique est une trace laissée par l'axiologie politique de la guerre froide et la doctrine du développement. C'est cette culture politique qui a contaminé les élections issues des perspectives démocratiques ouvertes par la chute du mur de Berlin. L'Afrique ne détient pas le privilège de ce type de contamination. on l'a retrouve dans les anciens pays de l'Est : en Russie et en Hongrie surtout où la tendance est au retour des régimes autoritaires

VI Les alternatives

Il y a lieu de distinguer trois sources possibles d'alternative : interne , transnationale et externe

A) Une Alternative interne

Il est difficile de savoir quelle est l'alternative. Seule l'histoire nous dira la forme qu'elle aura pris. Mais divers facteurs incitent à penser que l'alternative se formera. Ces facteurs sont :

- d'abord l'aspiration réelle de la société civile africaine à la démocratie
- le changement générationnel qui verra disparaître la génération qui est porteuse d'une culture politique anti démocratique
- le clivage progressif des sociétés africaines en courants d'opinion donnera naissance à un pluralisme politique réel
- l'émergence en cours au sein de la société civile d'associations qui ouvertement revendiquent le respect des droits de l'Homme
- la posture de plus en plus critique de la presse

B) Alternative transnationale : synergie entre société civile européenne et société civile africaine

Il s'agit des sociétés civiles européennes qui de plus en plus se mobilisent pour apporter leur soutien aux associations nationales qui œuvrent à la promotion des Droits de l'Homme . Tel que les Commissions africaines des droits de l'homme en Afrique. Elles peuvent influencer leurs parlements en ce sens

C) Alternative externe : le concours des Etats occidentaux

Une diplomatie des Etats européens en faveur de la démocratie en Afrique est t'elle possible ? Oui mais leur posture par rapport à cette question est conditionné par la question de l'accès aux matières premières. Souvent ces Etats pensent que l'accès à ces matières premières n'est possible qu'en négociant avec des régimes autoritaires en Afrique. C'est une grave erreur. Cela d'autant plus que l'intérêt objectif des Etats européens va dans le sens d'une promotion de régimes démocratique en Afrique car c'est seulement dans le cadre de tels régimes démocratiques que les populations africaines ne seront pas attirés par l'émigration et la tentation du terrorisme. De ce point de vue la généralisation des régimes démocratiques en Afrique évitera aux Etats occidentaux les deux fléaux majeurs qu'ils craignent en ce moment : les migrations massives et les attentats terroristes

Les Etats européens doivent donc apporter un soutien ferme aux démocrates africains. Le défi pour eux sera savoir identifier les vrais démocrates à ne pas confondre avec les activistes. Quant aux organisations internationales tel que l'UE et les IFI , elles doivent élargir les conditionnalités d'octroi des crédits au delà des simples élections multipartis. Elles doivent élargir leur conditionnalité à la garantie judiciaire des libertés publiques, la séparation des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire.

FIN